



CONSERVATOIRE
MUSIQUE
& DANSE

CHAM/CHAD

Classes à horaires aménagés
musique & danse

2024/
— / 25



-SAINT-
NAZAIRE



saintnazaire.fr

LES CLASSES

à horaires aménagés

C'est quoi ?

Les classes à horaires aménagés s'adressent aux collégiens particulièrement motivés par la pratique de la musique ou de la danse. Elles offrent les meilleures conditions pour concilier scolarité et formation artistique approfondie.

Grâce au partenariat entre le collège Jean-Moulin et le conservatoire musique & danse de la Ville de Saint-Nazaire, un aménagement horaire adapté permet aux élèves de suivre l'enseignement dans les deux établissements pendant le temps scolaire. Chaque semaine, les élèves passent deux demi-journées au conservatoire pour apprendre et pratiquer la musique ou la danse.

Pour qui ?

Pour tout enfant entrant en 6^e, quelle que soit son école d'origine (sous couvert de dérogation pour les élèves hors secteur). Pour les autres niveaux de classe, l'inscription est soumise aux places disponibles. L'entrée en CHAM/CHAD implique l'engagement de l'élève sur l'ensemble du cursus, jusqu'à la 3^e.

Pour une inscription en danse ou en instrument, une pratique préalable est demandée.

Le cursus CHAM/CHAD est entièrement gratuit. Seule la location éventuelle de l'instrument est à régler.



3 parcours artistiques complets

La majorité des cours au conservatoire sont regroupés sur deux demi-journées (lundi et jeudi après-midi). Un transport en car est organisé pour accompagner les élèves du collège au conservatoire.



NOUVEAU pour les 6^e

Parcours

Chœur en scène

Orienté vers le chant collectif et l'expérience de la scène, pour débutants et plus expérimentés

- **pratique chorale** : 2 cours hebdomadaires pour apprendre à chanter en chœur, découvrir des répertoires variés, préparer des concerts et des spectacles
- **culture musicale** : acquérir des repères culturels et esthétiques
- **formation vocale en petits groupes** : apprendre à respirer, à placer sa voix
- **musique en mouvement** : acquérir les notions essentielles à la pratique musicale en mettant en jeu la voix et le corps, développer sa créativité
- **expression théâtrale et préparation à la scène** : projeter sa voix, gérer son trac, s'exprimer en public...

Parcours

Instrumental ou vocal

- **pratique instrumentale ou vocale :** en individuel et en petit collectif
- **culture et formation musicale :** acquérir les notions et compétences nécessaires à une pratique musicale autonome, développer des repères culturels et esthétiques
- **ateliers CHAM** au semestre en petit collectif, pour aborder des esthétiques variées (musiques classiques, traditionnelles, du monde, jazz, amplifiées...), créer sa propre musique (expérimentation, composition assistée par ordinateur...)
- **pratique collective** (hors temps scolaire) : chorale, ensembles instrumentaux...
Les élèves CHAM retrouvent les autres élèves du Conservatoire



Parcours

Danse



Deux disciplines y sont enseignées (dances classique et contemporaine), parmi lesquelles l'élève choisit une dominante :

- **pratique de la danse :** 2 à 3 cours hebdomadaires dans la dominante + 1 cours dans la complémentaire
- **atelier chorégraphique :** aborder le répertoire et la création, dans la dominante
- **formation musicale du danseur :** en 6^e et 5^e
- **histoire de la danse et culture chorégraphique**
- **anatomie du mouvement dansé**
- **masterclasses avec des artistes invités :** découvrir d'autres esthétiques et pratiques chorégraphiques

Et pour tous les élèves **musiciens & danseurs**

- **participation à la chorale CHAM/CHAD** du collège
- **projets musicaux ou chorégraphiques** avec des artistes invités, projets transversaux réunissant élèves chanteurs, instrumentistes et/ou danseurs, projets personnels encadrés
- **apprentissage de la scène** : les élèves se produisent lors des Cham'ades en fin de semestre, et participent aux projets et événements du conservatoire dans l'année
- **parcours de spectateur** : rencontres avec des artistes, sorties aux concerts ou spectacles



Comment s'inscrire

Le formulaire de pré-inscription peut être :

- demandé sur place au conservatoire ou au collège
- téléchargé depuis le site web : conservatoire.saintnazaire.fr

Il est à retourner avant le 23 mars 2024. En complément, la famille doit pré-inscrire l'enfant auprès du collège Jean-Moulin (dérogation nécessaire si le collège n'est pas l'établissement de secteur).

L'enfant et sa famille sont ensuite invités à rencontrer l'équipe pédagogique du conservatoire **le samedi 6 avril**. Une mise en situation et un entretien évaluent la motivation de l'élève, son autonomie et sa capacité à s'intégrer au cursus et au groupe. La décision finale d'admission relève **des services** départementaux de l'Education nationale.

Dates à retenir en 2024

samedi 3 février / **Portes ouvertes**
de 9h à 12h collège Jean-Moulin

du 12 février au 23 mars / **Pré-inscriptions**

mardi 12 mars / **Réunion d'information**
18h au collège Jean-Moulin **CHAM CHAD**

samedi 6 avril / **Rencontres enfant/famille/**
au conservatoire **équipe pédagogique**

courant juin / **Confirmations d'admission**

RENSEIGNEMENTS / CONTACTS

Conservatoire musique & danse de la Ville de Saint-Nazaire

> **jusqu'à l'été 2024** : 83 boulevard Jean-de-Neyman (ligne U4, arrêt « Calmette »)
> **à partir de septembre 2024** : rue Pierre-de-Bayard (ligne héliYce, arrêt « Boris Vian »)

Tél. 02 44 73 43 40

conservatoire@saintnazaire.fr

Collège Jean-Moulin

32 rue du Plessis à Saint-Nazaire

02 51 76 04 60 / ce.0440314c@ac-nantes.fr